

d'hiver dans les Etats de la maison d'Autriche. Il avouait maintenant qu'il avait menti dans sa dernière lettre à Terzka afin de ne pas s'exposer à la vengeance d'un homme auquel l'empereur avait donné des pouvoirs illimités, et qu'il lui avait résisté autant qu'il l'avait pu, en ne poussant pas ses officiers à signer l'écrit de Pilsen, en n'exécutant aucune des mesures proposées dans ce mémoire. S'il avait jamais eu le dessein de trahir, il n'aurait pas, comme il l'avait fait, laissé ses enfants au milieu des troupes de Colloredo. Dans son mémoire sur la Silésie, comme dans sa lettre, il avait donc seulement voulu tromper Wallenstein.

Le Conseil de guerre, trouvant la réponse écrite insuffisante, fit comparaître l'accusé. On lui montra les contradictions qui existaient entre sa lettre à Terzka et son mémoire sur la Silésie d'un côté, et la réponse qu'il avait faite à l'acte d'accusation du grand prévôt, de l'autre. On l'adjura de dire toute la vérité : il persista dans ses déclarations. Le Conseil de guerre décida alors qu'ayant continué ses relations avec Wallenstein après la première réunion de Pilsen, il ne devait pas bénéficier de l'amnistie que l'empereur avait accordée dans sa patente du 24 janvier, et le condamna à mort (1). Le bourreau devait lui couper la main droite comme parjure, et le décapiter avec l'épée comme traître à sa Majesté Impériale.

Sur ces entrefaites arriva une lettre de l'empereur ordonnant de rechercher les complices de Wallenstein et ses desseins. L'auditeur général, Louis de Sestich, se rendit avec quatre membres du Conseil de guerre, auprès de

---

(1) Dans la séance du 31 mars 1635.